



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple. Un But. Une Foi.*

*Ministère de la Santé*

*et de l'Action sociale*

*Agence sénégalaise de*

*Réglementation Pharmaceutique*

*Le Directeur Général*



00002461  
N° MSAS/ARP/DISV/SERV.VIG

Dakar, le 27 AVR 2023

**Note de rappel**

**Objet :** Rappel de lots SUNNYPIVACAINE 20mg/4ml Ampoules injectables

**Mesdames, Messieurs,**

L'Agence sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique (ARP), procède au rappel et à la mise en quarantaine des lots en stock et le rappel de tous les lots de la spécialité SUNNYPIVACAINE 20mg/4ml, Ampoules injectables. Ce rappel est initié pour mener des investigations sur le produit suite à des remontées d'effets indésirables graves.

Ainsi, il est demandé à la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) de procéder au rappel de lots immédiat du produit concerné, de faire la mise en quarantaine avec un rapport circonstancié à l'ARP dans un délai maximum de 07 jours à partir de la date de la signature de la présente.

Sachant compter sur la diligence dans l'exécution de cette présente, je vous prie de croire, Monsieur le pharmacien responsable à l'assurance de ma parfaite collaboration.

**Destinataires:**

PNA

STRUCTURES SANITAIRES

**Ampliations :**

MSAS/CAB



Dr Oumy Kaloum  
N° 123456789